

Programme d'intervention en direction des personnels de l'enseignement

Les conduites addictives chez les jeunes

Public visé par la formation :

Toute personne travaillant dans un établissement d'enseignement scolaire, technique, spécialisé : professeur, personnel médico-social, animateur, personnel d'encadrement.

Pré-requis :

Aucun

Objectifs de la formation :

Donner aux personnels des établissements d'enseignement les moyens de mieux encadrer et soutenir les élèves présentant des signes d'alerte d'une consommation à risque ou problématique d'alcool et/ou de drogue.

Contenus de la formation :

Connaissance des produits psycho actifs ;
Modes de consommation ;
La personne en difficulté avec l'alcool ou la drogue ;
La relation d'aide : outils pour favoriser la communication avec le jeune ;
Repérer les alcoolisations et gérer les urgences ;
Les aides possibles.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Encadrement de la journée de formation par un formateur de l'AREAT.
Pédagogie interactive, favorisant l'échange et le partage d'expériences.
Apport théorique de connaissances et d'outils pratiques.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation :

Remise d'une attestation individuelle de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : une journée – 7 heures
Nombre de participants : limité à 20

Coût pédagogique :

1580 € pour un groupe à partir de 10, maximum 20